

Secrétariat de la Communauté du Pacifique

Première conférence des directeurs des pêches
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 9-13 août 1999)

Document de référence 12

Original : Anglais

Bilan des activités de la section Formation 1996-1999

Section Formation
Division Ressources marines
Secrétariat de la Communauté du Pacifique
Nouméa, Nouvelle-Calédonie



SECTION FORMATION

BILAN DES ACTIVITÉS

Août 1996 – août 1999

Le présent document donne un aperçu des activités menées par la section Formation depuis la vingt-sixième conférence technique régionale sur les pêches (août 1996). Il a pour objet de faciliter les débats entre les représentants à la conférence, de susciter des échanges de vues constructifs en retour concernant les activités passées et à venir de la section et d'établir les priorités pour la section en ce qui concerne le développement du secteur des pêches dans la région.

Dotation en personnel et financement

Durant la période de référence, les effectifs de la section sont restés inchangés. Cette section se compose de trois agents employés à plein temps : un conseiller pour l'éducation et la formation halieutiques, Michel Blanc, un spécialiste de la formation halieutique, poste resté vacant entre septembre 1996 et juillet 1997, et occupé depuis par Terri Luciani, et le poste d'adjointe administrative qu'occupe Christine Briffa depuis 1995. Un poste supplémentaire, celui d'auxiliaire-stagiaire (Information et Formation halieutiques) est commun à la section Formation et à la section Information.

Les gouvernements australiens et français continuent de financer le budget de fonctionnement de la section au titre de leur contribution financière non statutaire à la CPS. Les postes de conseiller pour l'éducation et la formation halieutiques et d'adjointe administrative du spécialiste de la formation halieutique sont financés par l'Australie, tandis que le poste de spécialiste de la formation halieutique et d'auxiliaire-stagiaire (Information et Formation halieutiques) sont financés par la France. Assurer le financement de nouvelles initiatives en matière de formation est l'une des tâches essentielles imparties à la section et, globalement, ces efforts ont porté leurs fruits. Les activités menées récemment ou actuellement dans ce domaine, ont bénéficié du généreux concours financier du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, de Taiwan, du Secrétariat général du Commonwealth, de la Fondation du Commonwealth et du Programme des Nations unies pour le développement.

Objectifs

Les objectifs de la section ont été examinés et redéfinis lors de la conférence technique régionale des pêches qui s'est tenue en 1992. Ces objectifs, qui restent d'actualité et continuent de guider le personnel de la section dans son travail, peuvent être résumés comme suit :

Coordination de la formation halieutique

Faciliter la transmission des compétences et des connaissances liées à la pêche aux ressortissants des pays insulaires, par la coordination des actions de formation et l'échange d'informations utiles.

Planification de la formation

Aider les pays insulaires à mieux planifier et mettre en œuvre leurs programmes nationaux de formation dans le secteur de la pêche, et à mieux tirer parti des filières existantes.

Mise en œuvre d'actions de formation

Mettre au point des programmes de formation dans les secteurs où les possibilités offertes ne répondent pas entièrement aux besoins des pays insulaires, en particulier dans les filières professionnelles délaissées par les structures de formation en place et proposer des formations pratiques ou "sur le tas" à des candidats n'ayant souvent pas terminé leur scolarité.

Activités entreprises entre 1996 et 1999

Conforme aux objectifs précités, le programme de travail actuel de la section a été révisé en août 1996 pour prendre en compte les recommandations formulées à la vingt-sixième conférence technique régionale des pêches. On trouvera ci-après un tour d'horizon des activités menées récemment et de celles qui sont en cours, dans le droit fil des recommandations formulées à ladite conférence.

Recommandation n° 1

"... [reconnaissant], par ailleurs la nécessité d'une collaboration plus poussée entre les différentes sections du programme Pêche côtière et entre celui-ci et d'autres organisations compétentes..."

Collaboration avec d'autres sections du programme Pêche côtière

La section Formation travaille en étroite collaboration avec les trois autres sections du programme Pêche côtière.

La collaboration avec la section Techniques de pêche a consisté, ces trois dernières années, dans l'organisation d'une série de stages de manipulation et de classification du thon de qualité *sashimi* (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Kiribati et Fidji), la participation d'un maître de pêche au module d'application pratique du stage CPS/Nelson Polytechnic, et la tenue du cours régional sur la gestion des navires et l'utilisation de l'électronique de bord, destiné aux patrons de pêche (février 1998), formation qui a ensuite donné lieu à des visites de suivi rendues aux participants par des maîtres de pêche de la CPS.

La collaboration avec la section Pêche en milieu communautaire est plus récente mais devrait se renforcer du fait du manque temporaire d'effectifs à la section Valorisation des produits de la pêche. Ces deux sections ont coordonné ensemble le cours régional organisé en 1999 sur l'exploitation et la gestion de commerces des produits de la mer à l'intention des océaniennes, et ont également collaboré à la mise sur pied d'une politique de la CPS en matière de formation aux spécificités hommes-femmes.

Le poste d'auxiliaire-stagiaire (information et formation halieutiques) établit le lien avec la section Information. En outre, la publication de la version révisée du manuel sur le traitement à bord pour le thon de qualité *sashimi* a été achevée grâce au concours des deux sections.

Une demande de financement des activités des sections Techniques de pêche, Pêche en milieu communautaire, Information et formation et/ou des coûts de fonctionnement correspondants a été présentée à l'Agence australienne pour le développement international (AusAid). Si elle est approuvée, cette proposition débouchera sur une collaboration accrue entre ces deux sections.

Dans le cadre de son rôle de coordination, la section Formation doit entretenir des liens avec la plupart, sinon toutes, les institutions nationales et régionales s'occupant de formation halieutique. Cette interaction est permanente et prend des formes variées :

Transfert et échange d'informations pertinentes sur la formation halieutique

Ces dernières années, la section a élaboré et coordonné un réseau de formateurs à l'aide du *Catalogue de la formation halieutique* et du *Bulletin du réseau de spécialistes sur l'éducation et la formation halieutiques*.

Le *Catalogue de la formation halieutique* donne la liste des programmes et des établissements de formation qui présentent un intérêt pour le secteur halieutique en Océanie. Hélène Lecomte, secrétaire du directeur de la division Ressources marines assure la gestion et la mise à jour de la base de données du catalogue. Un exemplaire de ce catalogue est imprimé et diffusé régulièrement (la dernière version a été publiée en juin et les représentants à la conférence peuvent s'en procurer un exemplaire).

Le *Bulletin de la section sur l'éducation et la formation halieutiques*, établi par la section Information, est l'un des dix bulletins de réseau de spécialistes. Semestriel, il est un outil de liaison entre les établissements de formation nationaux et régionaux, les bénéficiaires de la formation et le secteur privé. Au fil des années, le bulletin est devenu un moyen courant d'annoncer le lancement d'initiatives en matière de formation et de rendre compte aux halieutes de la région.

Mise au point de programmes de formation régionaux

La mise en œuvre de nouvelles actions de formation exige souvent de la section qu'elle se tourne vers des institutions basées en dehors de la région. Cela vaut particulièrement pour les domaines qui sont nouveaux dans le Pacifique comme la formation à la gestion d'entreprises de pêche ou à la mise en œuvre de la Convention STCW95 destinée aux marins-pêcheurs.

La collaboration continue entre la CPS et l'École des pêches de Nouvelle-Zélande est attestée par le cours annuel de formation des agents des services des pêches des États et territoires insulaires du Pacifique, d'une durée de six mois, cette formation est dispensée depuis 20 ans et a permis de former 240 personnes entre 1979 et 1999. Plus récemment, cette collaboration a rendu possible la mise en place d'un programme de formation régional sur la gestion des entreprises de pêche. Quatre cours destinés à des chefs d'entreprise, hommes et femmes, et à des patrons de pêche ont été tenus entre mars 1997 et mai 1999.

La CPS collabore également avec les établissements de formation australiens à l'élaboration de matériel pédagogique à l'appui de la formation réglementaire débouchant sur le certificat de marin-pêcheur. En 1998, le département Affaires maritimes de la CPS s'est mis en rapport avec le Collège maritime australien afin d'élaborer un ensemble complet de supports pédagogiques conforme à la nouvelle Convention STCW95 et à la structure de délivrance de certificats océaniques de marins-pêcheurs adoptés par la région. La section Formation, en collaboration avec le programme Affaires maritimes, coordonne l'élaboration de supports de formation à l'intention des équipages (brevet de sécurité) et des capitaines (capitaine/mécanicien de classe 6) sur de petits bateaux d'une longueur inférieure à 15 mètres. À cet effet, un expert-conseil de l'*Australian Fisheries Academy* a travaillé avec la section pendant deux semaines à ce sujet en juillet 1999.

Services consultatifs aux institutions nationales et régionales

Le personnel de la section Formation et des agents de la section Pêche en milieu communautaire se sont joints au comité consultatif qui a aidé l'Université du Pacifique Sud à mettre au point une stratégie de formation au titre du Projet de développement des activités de valorisation des produits de la pêche financé par le Programme d'exploitation des océans au Canada-Pacifique Sud.

En outre, la section continue d'offrir des services consultatifs aux établissements nationaux de formation. Au titre de l'assistance figurent les stages de préparation à la pêche destinés aux nouvelles recrues (Vanuatu, Fidji, Tonga, Îles Marshall, Kiribati), la planification stratégique et le perfectionnement des ressources humaines (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et États fédérés de Micronésie), les liens institutionnels (Nouvelle-Calédonie/Vanuatu), la délivrance de certificats aux exploitants océaniques de petites unités et la législation correspondante (Tonga, Samoa et États fédérés de Micronésie).

Les consultations avec l'Agence des pêches du Forum concernant la question de l'emploi d'équipage océanique à bord de senneurs des États-Unis d'Amérique ont abouti à l'élaboration d'un cours de deux semaines destiné à sélectionner les nouvelles recrues potentielles. Ce cours a été organisé par le Centre de formation à la pêche de Kiribati en février 1999, avec l'assistance de la section Formation de la CPS.

Recommandation n° 4

"... la conférence recommande que la Commission continue d'aider à renforcer les moyens nationaux en matière de formation et que, dans la mesure du possible, elle travaille en collaboration avec les établissements locaux. Cette aide et cette coopération devrait comprendre, sans y être limitées, des activités telles que la formation des instructeurs et la planification du perfectionnement du personnel, la production de supports didactiques et l'élaboration de nouveaux programmes."

Comme il est indiqué à la recommandation n° 1, la section Formation a, pendant la période de référence, travaillé très étroitement avec les établissements nationaux de formation. On trouvera ci-dessous la liste des activités destinées à ces établissements :

Élaboration de nouveaux programmes

- **Stage de préparation à la sécurité en mer et à la pêche**
Ce cours d'une durée de deux semaines a été mis sur pied en 1997 à la demande du Centre de formation halieutique de Vanuatu. Ce programme de formation était destiné à initier les jeunes ni-Vanuatu à la sécurité en mer et à la pêche pour les aider à trouver un emploi à bord de palangriers battant pavillon taiwanais. Le second objectif du stage était d'opérer une présélection et de ne retenir que les participants pouvant supporter les rigueurs de la vie à bord d'un palangrier pratiquant la pêche hauturière. La section a élaboré les supports didactiques du cours, qui a été donné pour la première fois en août 1997. Deux stages supplémentaires ont été organisés à Vanuatu en 1998, grâce auquel de nombreux participants ont par la suite trouvé un emploi à bord de palangriers taiwanais. Le programme de ce cours a été communiqué à d'autres établissements de formation et au début de 1998, Fidji et les Tonga ont organisé le même stage. Plus tard dans l'année, en 1998, une version adaptée du stage donné à Vanuatu a été réalisée à l'intention des équipages des senneurs et en février 1999, le Centre de formation halieutique de Kiribati a à son tour organisé ce stage.
- **Certificats réglementaires de marins-pêcheurs**
Dans le cadre des efforts de la CPS visant à aider les pays à intégrer les dispositions de la Convention STCW95 à leur législation, le département Affaires maritimes a élaboré une structure normalisée de certification à l'aide des supports didactiques correspondants. Si les conditions requises pour la délivrance de certificats de marins-pêcheurs à bord de grandes unités doivent satisfaire les directives de l'Organisation maritime internationale (OMI), les pays ont la possibilité de mettre en place, pour les plus petites embarcations, une législation et une structure de délivrance de certificats qui tiennent compte de la spécification des navires, de leur type, et des zones où ils opèrent. La section Formation de la CPS s'efforce donc à présent de modifier certains supports pédagogiques du département Affaires maritimes relatifs aux certificats qui sont ou seront exigés pour les équipages et les capitaines de petites embarcations.

À la demande des établissements de formation nationaux, la section a commencé, en 1997, à réaliser et à diffuser les supports pédagogiques destinés à la préparation du certificat océanien de marin-pêcheur. Plus récemment, la section a coordonné la mise au point d'un stage d'une durée de trois jours sur la sécurité en mer qui devrait constituer la base de la structure de délivrance des certificats de plusieurs pays dont Fidji, le Samoa et les Tonga. Le matériel pédagogique destiné à ce cours de trois jours comprend un guide du formateur présentant la matière à enseigner et des principes directeurs pour l'évaluation et la délivrance du cours. En outre, un manuel du stagiaire reprend le contenu du cours en l'accompagnant d'abondantes illustrations et d'un minimum de texte de sorte que la traduction soit facilement réalisable dans les langues vernaculaires. En ce qui concerne la délivrance du certificat de capitaine de petits bateaux, la section met au point des modules supplémentaires d'enseignement du cours devant déboucher sur le brevet de capitaine/mécanicien de classe 6. Les autres modules portent sur les manœuvres élémentaires de petites embarcations, et les notions élémentaires en mécanique (moteurs diesel et moteurs hors-bord). Cette grande variété de matériel pédagogique sous forme modulaire devrait faciliter la mise en place par les pays d'une législation pour les petites embarcations qui soit adaptée à leur contexte spécifique.

Réalisation de supports didactiques

Pendant la période de référence, la section a réalisé une vaste gamme de supports pédagogiques au profit des établissements de formation. Il y a notamment lieu de citer :

- une série de cours destiné aux stages de préparation à la sécurité en mer et à la pêche : matériel de référence de l'enseignant, principes directeurs relatifs aux méthodes d'enseignement, 16 vidéocassettes, transparents et photographies plastifiées ainsi qu'un manuel du stagiaire intitulé "La sécurité à bord des bateaux de pêche";
- un ensemble de documents de base destiné au cours de trois jours sur la sécurité en mer comprenant le guide du formateur et le manuel du stagiaire;
- trois cassettes vidéo de formation de la CPS : "La sécurité en mer, c'est votre affaire", "Une histoire de survie en mer" et "Bien mener sa barque";
- un guide pratique à l'intention des membres d'équipage intitulé "Traitement à bord pour le thon de qualité *sashimi*";
- des supports de sensibilisation du public sur la sécurité à bord des petites embarcations : quatre affiches, une liste récapitulative des équipements de sécurité sous forme d'autocollants et de cartes plastifiées, huit clips vidéo destinés aux chaînes de télévision, une émission de radio destinée à être diffusée par les stations et un guide du formateur pour les ateliers destinés aux pêcheurs opérant autour des DCP;
- un ensemble de matériel pour les ateliers consacrés à la gestion financière des petites entreprises de pêche : guide de l'animateur, cassettes vidéo "Bien mener sa barque", cahier de pêche;
- un guide du formateur destiné aux ateliers sur la manipulation du poisson à l'intention des pêcheurs opérant autour des DCP.

Formation des formateurs

La division Ressources marines de la CPS ayant pour mission de mettre en œuvre une véritable stratégie de formation, la section Formation a commencé à organiser, à la demande, une formation thématique en optant pour la formule du détachement et des actions de formation de brève durée. Depuis août 1996, la plupart des détachements et des actions de formation de brève durée ont été organisés à l'intention d'agents relevant soit d'administrations des pêches soit du secteur privé, essentiellement dans le domaine de l'aquaculture. Plusieurs activités visaient les personnels d'établissements de formation :

- Peter James, directeur du Centre de formation halieutique du Vanuatu, a participé en juin 1998 à un cours de quatre semaines sur la gestion des centres de formation. Le cours s'est déroulé à l'Institut asiatique de technologie (*Asian Institute of Technology*) en Thaïlande;
- un enseignant-expert néo-zélandais a encadré le premier stage de préparation à la sécurité en mer et à la pêche à Vanuatu et aux Tonga. Cet expert a coordonné les suggestions des enseignants locaux et les a conseillé sur la manière d'améliorer leur enseignement;
- en février 1998, le spécialiste de la formation halieutique a supervisé le stage de préparation à la sécurité en mer et à la pêche destiné aux membres d'équipage susceptibles de travailler à bord de senneurs américains à Kiribati. Les enseignants locaux ont dispensé ce cours avec l'aide d'agents de la CPS;

- Nare Wolu, formateur à l'École des métiers de la mer du Vanuatu, qui vient d'être créée, a participé à un stage en Nouvelle-Zélande en juillet 1999 qui doit déboucher sur le certificat de marin-pêcheur d'une durée de deux semaines. Ce cours a été suivi d'une semaine de formation sur le perfectionnement des techniques d'enseignement.

Recommandation n° 5

"... la conférence recommande que la Commission poursuive la mise en œuvre du programme de formation pour les secteurs de la pêche artisanale et industrielle. Dans la mesure du possible, la formation portera, en priorité, sur toutes les compétences techniques et les connaissances de gestion nécessaires à la bonne exploitation d'entreprises de pêche commerciale."

Si les administrations nationales des pêches restent les principaux bénéficiaires de la formation puisque le plus long cours de formation organisé par la section en collaboration avec le Nelson Polytechnic – qui est annuel et dure six mois, est destiné aux agents des services des pêches, il n'en reste pas moins que l'assistance au secteur privé ces dernières années n'a cessé de croître.

Formation à la gestion d'entreprise

Les entreprises de pêche dans le Pacifique se transforment; les petites entreprises pêchant près des côtes sont devenues des exploitations de plus grande envergure pêchant au large. Cette évolution exige du personnel expérimenté à tous les niveaux, en particulier dans les domaines où il est nécessaire de comprendre les pratiques de gestion commerciale. Il est essentiel que ces nouvelles entreprises de pêche prospèrent, non seulement du fait des emplois qu'elle génère, tant en mer qu'à terre, mais aussi parce qu'elles prouvent ainsi que la création d'une entreprise de pêche est un bon investissement en temps et en capital.

Conformément à la recommandation formulée à la vingt-sixième conférence des pêches, des fonds ont été obtenus pour élaborer et mettre en œuvre un programme régional de formation sur la gestion des entreprises de pêche.

En mars 1997, un cours régional de deux semaines destiné aux exploitants de moyennes et grandes entreprises de pêche a été organisé par la section et l'École des pêches de Nouvelle-Zélande à Nelson, le premier port de pêche néo-zélandais. Ce cours, le premier du genre à être organisé par la CPS, a permis d'initier les participants aux pratiques modernes de pêche et de gestion. Cette formation a été bien reçue et les participants qui ont recommandé d'organiser ce cours au profit d'autres catégories de personnels de leur entreprise. En outre, ils ont souligné la nécessité d'apprendre aux patrons de pêche à mieux saisir les enjeux financiers de la gestion d'un bateau de pêche et de les sensibiliser au nouveau concept et aux nouvelles techniques qui pourraient améliorer leur rendement. À la suite de ce cours-pilote, la CPS a obtenu un financement du PNUD qui lui a permis d'organiser un cours de formation de deux semaines sur la gestion des navires et l'utilisation de l'électronique de bord destiné aux patrons de pêche. Ce cours s'est déroulé à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande en février 1998.

La collaboration continue entre la CPS et l'École des pêches de Nouvelle-Zélande a permis de mettre sur pied un deuxième cours régional à l'intention des dirigeants d'entreprise en août 1998. Il est prévu d'organiser un troisième cours en automne 1999 à l'aide de financements obtenus auprès de Taiwan. À la fin d'année, 36 dirigeants d'entreprises de pêche auront bénéficié de ce cours donné à Nelson et de cette formation dans les domaines de la planification d'entreprise, des principes comptables, de la qualité des produits de la mer, de l'affrètement et des co-entreprises, de la gestion des navires, de la commercialisation, etc...

Fort de l'expérience de la Nouvelle-Zélande dans le secteur des produits de la mer, la section Formation et l'École des pêches de Nouvelle-Zélande a organisé en avril-mai 1999, un cours de quatre semaines à l'intention de 13 femmes responsables de la gestion d'une entreprise de produits de la mer. Cette formation, très pratique, a été consacrée aux techniques de gestion d'entreprise, à la sécurité des produits de la mer et à la qualité des systèmes, au développement et à la commercialisation des produits.

La section Formation sera heureuse de poursuivre la mise en œuvre de ces actions de formation à la gestion d'entreprise en collaboration avec l'École des pêches de Nouvelle-Zélande. À cet effet, elle a adressé plusieurs demandes de financement à des bailleurs d'aide.

Formation aux compétences techniques

Compte tenu du développement de la pêche thonière au niveau des pays de la région, les besoins de formation se font de plus en plus pressants dans les domaines de la manipulation et de la classification du thon et des produits à valeur ajoutée. À la demande de plusieurs États et territoires membres, la CPS a organisé et dirigé deux ateliers régionaux sur le thon *sashimi* aux États fédérés de Micronésie (en août 1995) et aux Tonga (en août 1997). La section Formation a également organisé une série d'ateliers nationaux avec le concours financier de Taiwan.

Entre mai 1997 et juillet 1999, onze stages se sont déroulés dans six États et territoires insulaires du Pacifique (Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Polynésie française, Kiribati et Fidji), à l'intention de 189 personnes au total. Si les équipages des palangriers thoniers étaient les principaux éléments visés par cette formation, un certain nombre d'intervenants à terre (qui conditionnent, revendent au détail et exportent le thon notamment) ainsi que des agents des pêches ont également trouvé un intérêt à ces cours, menés, pour la plupart, en collaboration avec le personnel de la section Techniques de pêche.

La section Valorisation des produits de la pêche n'ayant bénéficié d'aucun financement cette année, la section Formation devrait selon toute probabilité s'occuper de la formation dans ce domaine. Si l'Université du Pacifique Sud et la section Pêche en milieu communautaire se chargent des ateliers et fournissent des services-conseils aux populations pratiquant la pêche côtière, la section Formation devrait coordonner les activités de formation et les services consultatifs destinés aux entreprises commerciales de produits de la mer dans les domaines des systèmes de la qualité, de la commercialisation et du développement des produits.

Conclusion

Durant la période 1996-1999, la section Formation a fondé son programme de travail sur les recommandations émanant de la vingt-sixième conférence technique régionale sur les pêches. En conséquence, la collaboration avec les autres sections du programme Pêche côtière et les institutions concernées s'est accrue et les stratégies visant à aider les établissements de formation et les secteurs privés ont été développés et leur mise en œuvre engagée.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans plusieurs domaines (délivrance de certificat de marin-pêcheur, stages de préparation à la sécurité en mer, formation à la gestion des entreprises de pêche) mais il faut encore consentir des efforts pour consolider les travaux initiaux. La poursuite de ces programmes dépendra de l'obtention de fonds supplémentaires. La section attend par conséquent des conseils des participants à la conférence pour établir la liste des priorités pour ce qui est des activités qu'elle mène actuellement.

La section attend également des suggestions de la part des participants à la conférence sur les nouveaux domaines de travail potentiels. Ainsi, les agents de la section, étant donné leur solide expérience de l'aquaculture, s'intéressent de plus en plus à la formation dans ce domaine. De plus, comme on l'a dit, la section pourrait, au besoin, renforcer la formation dans les domaines des systèmes de qualité des produits de la mer, de la commercialisation et du développement des produits.